

chemins de fer et à leurs tarifs et je demande qu'elle s'applique aussi aux compagnies de messageries et à leurs tarifs. L'honorable ministre prétend-il faire adopter une loi générale des chemins de fer nommant une commission des chemins de fer chargée de reviser les tarifs et de régler les questions concernant les chemins de fer et dire en même temps que ce bill n'a rien à faire avec les taux des compagnies de messageries?

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Il y a des compagnies de messageries qui ne font pas la moitié de leurs affaires par chemin de fer. Lorsque nous serons arrivés à la question des taux et péages sur les chemins de fer—

M. MACLEAN : Je crois que c'est l'honorable ministre qui est impétueux et qui manque de patience. Je répète—et j'espère que ses collègues lui feront entendre raison—qu'il nous soumet un bill concernant les compagnies de transport et leurs tarifs et dit qu'il s'occupera des autres compagnies quand il s'agira de régler certaines questions de détails. Puisqu'il s'agit dans le moment de définir la juridiction de cette commission, c'est le temps de dire sur quelles compagnies s'exerceront ses pouvoirs. Je prétends que les compagnies de messageries devraient être du nombre. S'il ne s'occupe que des taux de transport pour les marchandises et les voyageurs, son bill est insuffisant. Il nous a promis une loi générale embrassant toute la question. Alors pourquoi laisse-t-il de côté les compagnies de messageries? Le trafic par messagerie augmente continuellement. J'espère que l'honorable ministre n'insistera pas pour faire adopter cet article à présent. Il vaudrait mieux suspendre la séance, puisqu'il est bientôt six heures.

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX : Je comprends que l'honorable député a hâte de s'en aller ce soir, je propose que la séance du comité soit levée, que le comité fasse rapport de ses délibérations et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

La motion est adoptée.

Le comité fait rapport à la Chambre de ses délibérations.

SUBSIDES.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

A six heures la séance est suspendue.

Reprise de la Séance.

Le comité se réunit de nouveau à huit heures.

Travaux publics, imputables sur le revenu—Dragueurs—Réparations, \$30,000.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Nous demandons ce crédit pour

pourvoir aux dépenses occasionnées par les réparations générales à faire aux coques, aux machines, aux dragues, aux allèges, dans les différentes provinces, et qui appartiennent à l'Etat.

M. SPROULE : Cela comprend les réparations pour tout le matériel de dragage?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Les réparations en général et les améliorations.

M. SPROULE : Combien a-t-on actuellement de dragueurs appartenant à l'Etat?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Vingt, je crois.

M. SPROULE : Cela fait \$1,500 pour chacun. Ces réparations sont-elles faites à Sorel, ou aux endroits où se trouvent les dragueurs?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Les dragueurs qui se trouvent à proximité de Sorel sont réparés aux ateliers de l'Etat, dans ce port. Autrement les réparations sont données à l'entreprise à un des ateliers de la ville où se trouve le dragueur. Cela comprend aussi les chalands ou allèges.

M. SPROULE : Le travail est-il donné à l'entreprise ou se fait-il à la journée?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : A l'entreprise, généralement, à moins qu'il ne s'agisse de quelques petites réparations qui sont faites sous la surveillance de nos employés.

L'honorable **M. TARTE :** J'aimerais à savoir où on en est rendu avec la construction du dragueur hydraulique destiné aux provinces maritimes et qu'on est à construire à Sorel.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je préférerais discuter cette question quand il s'agira de voter le crédit affecté à cette construction. Je puis dire cependant, d'après les renseignements qui me sont fournis par le département, que les travaux n'avancent pas aussi rapidement que l'honorable député aurait pu le désirer.

L'honorable **M. TARTE :** La réponse n'est pas très claire. Quand j'ai quitté le cabinet il était entendu que ce dragueur serait prêt vers le 1er juillet cette année. J'ignore ce qui a été fait depuis que mon honorable ami est à la tête du ministère des Travaux publics, mais je sais comment les affaires devraient être conduites aux ateliers de Sorel. Je voudrais savoir où en est rendu la construction de ce dragueur et quand il sera prêt à être mis à l'ouvrage.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : On m'informe qu'il n'existe dans le département aucune entente de cette nature. Mes fonctionnaires disent qu'ils ont fait rapport au ministre que le dragueur ne